

26. PERMETTRE AUX ENTREPRENEURS D'ALLER VERS UNE AUTONOMIE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR ENTREPRISE

Constat général

Les entrepreneurs peuvent rencontrer des difficultés pour suivre et développer leurs activités (suivi du cahier dépenses-recettes, déclarations, rapport aux administrations).

Objectif général

Faciliter l'exercice des activités professionnelles des gens du voyage

Objectifs opérationnels

- **Accompagner** les familles dans leurs démarches administratives
- **Accompagner** la création et le développement des entreprises

Modalités de mise en oeuvre

	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- Intégrer l'accompagnement ADIE dans les contrats d'engagement RSA, si pertinence validée	action réalisée	Le Conseil Général a transféré ces missions d'accompagnement au GIP AGV35. Depuis 2013, 30 suivis sont conventionnés sur le département (20 sur Rennes-Métropole, 5 sur Saint-Malo et 5 sur Fougères). Dans les faits plus de 140 personnes sont suivies par Agv35 sur Rennes-Métropole.
- Inform er les accompagnateurs de la possibilité pour les voyageurs d'être orientés vers un service d'accompagnement (ADIE par exemple)	action réalisée	Les animateurs locaux d'insertion (ALI) orientent les gens du voyage vers le GIP AGV35 dans le cadre du contrat d'engagement R.S.A.
- Solliciter le référent du Conseil général (et des communes : CCAS) pour réinformer l'ensemble des ALI sur le suivi ADIE afin d'optimiser les places disponibles	action réalisée	Le Conseil Général (ALI, CDAS) et les CCAS orientent les gens du voyage vers le GIP AGV35 dans le cadre du contrat d'engagement R.S.A.
- Poursuivre les activités d'accompagnement et de suivi des entrepreneurs menées par l'ADIE	action réalisée	Ces missions sont assurées aujourd'hui par le GIP AGV35 sur Rennes, Saint-Malo et Fougères. Une réflexion devrait être engagée sur la forme que prendra l'accompagnement des bénéficiaires.
- Mettre en place un appui technique ponctuel pour les gens du voyage et les professionnels sur le département (GIP AGV35)	action réalisée	Selon la procédure, sur Rennes Métropole, le GIP AGV35 propose un appui technique directement aux gens du voyage sur leurs activités professionnelles (déclarations au Régime Social des Indépendants (RSI), impôts, Caisse d'Allocation Familiale (CAF), création d'entreprise, suivi cahier dépenses recettes, etc.). Sur le reste du département, un appui technique est proposé aux travailleurs sociaux accompagnant les voyageurs. Dans les faits les professionnels sur Rennes-Métropole, dans le cadre du contrat d'engagement R.S.A, orientent systématiquement les gens du voyage (micro entreprise, autoentrepreneur, en recherche d'emploi...) vers le GIP Agv 35. Le suivi prend la forme d'un accompagnement personnalisé et se fait dans le cadre d'une prescription d'un contrat d'engagement R.S.A et uniquement sur rendez-vous.
- Rendre accessibles les stages de qualification adaptés aux métiers des gens du voyage	action partiellement réalisée	Les Missions Locales informent sur les possibilités d'accès au stage de qualification. Plus spécifiquement sur Rennes Métropole l'action passerelle mise en place permet la découverte des métiers et des qualifications nécessaires pour les exercer. Les formations de droit commun qualifiantes proposées ne cadrent pas avec le mode de vie du public suivi.
- Rendre accessibles et informer les gens du voyage sur les stages de gestion (comment développer son entreprise par exemple) en collaboration avec les organismes professionnels (tels que les Chambres consulaires)	action réalisée	Le GIP Agv35 et les ALI informent les entrepreneurs sur les possibilités existantes.
- Renforcer le partenariat afin de faciliter la diffusion de l'information et l'accompagnement des publics	action réalisée	A l'échelle du département un travail d'information et de coordination est mis en place. La mise en place des projets sociaux à l'échelle locale implique un travail de coordination. Le partenariat fonctionne et l'information circule. Un comité de pilotage sur l'accompagnement des entrepreneurs (bilans des actions et définition des objectifs) ainsi qu'un comité technique (évaluation des bénéficiaires et des actions d'accompagnement) ont été mis en place sur Rennes, Fougères et Saint-Malo.
- Développer des indicateurs précis pour rendre compte des effets des actions des structures accompagnant les auto-entrepreneurs (accompagnements ADIE) sur la situation professionnelle des voyageurs, ceci afin de mieux définir les modalités d'accompagnement et d'augmenter (si le besoin existe) le nombre de personnes accompagnées (l'évaluation se fera dans la durée (regard sur 2/3 ans) afin de formaliser un diagnostic)	action réalisée	Un bilan sur la base des indicateurs du Fond Social Européen (F.S.E) a été réalisé

Pilote

Le Conseil général

Bénéficiaires

Les gens du voyage entrepreneurs bénéficiaires du RSA ne relevant pas d'un accompagnement Pôle emploi

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

Le Conseil régional, les Chambres consulaires, le GREF, le Pôle emploi, les CCAS, les services d'accompagnement (ADIE et autres), les partenaires de la formation, le GIP AGV35

Calendrier

Réunion du comité de pilotage 2 fois par an

La durée du schéma : 2012-2017

27. CRÉER DES PASSERELLES POUR PERMETTRE AUX JEUNES D'ACCÉDER AUX DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN DANS LE CADRE DE LA FORMATION

Constat général

De nombreux jeunes sont éloignés de l'emploi et de la formation.

Objectif général

Permettre à ces jeunes d'accéder à l'emploi et à la formation

Objectifs opérationnels

- **Permettre** aux jeunes d'acquérir les bases en lecture et en écriture
- **Offrir** la possibilité d'acquérir des pré-requis pour permettre une remise à niveau et ainsi pouvoir intégrer les dispositifs de droit commun
- **Envisager** avec le Conseil régional, la mise en place d'actions dans le cadre du dispositif d'Action Territoriale Expérimentale (ATE)

Modalités de mise en oeuvre	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
1/ - Proposer des actions de remise à niveau en mathématiques et en français	action réalisée	- Un axe « remise à niveau » est mis en place dans le cadre de la formation PRISME sur Rennes Métropole pour acquérir les savoirs de base en français, mathématiques et géographie. - Au sein du CPLS, le dispositif « compétences CLE » est accessible, dans le cadre d'un accueil collectif, sur les territoires inscrits du département. Sur Rennes des cours de remise à niveau ont lieu sur le terrain des gens du voyage du Gros Malhon. - A l' Union Départemental des Associations Familiales (UDAF), des cours de remise à niveau sont accessibles dans le cadre d'un accueil individuel. - Le Gip Agv35 travaille sur un programme de lutte contre l'illettrisme à l'échelle du département (étape du diagnostic et de la mobilisation partenariale). Le GIP AGV35 et les animateurs locaux d'insertion communiquent, de façon continue, sur l'ensemble des formations accessibles dans le cadre du droit commun du département. Dans le cadre des projets sociaux, les territoires orientent vers des structures accompagnantes de droit commun.
2/ - Proposer des actions expérimentales de formation en favorisant des modalités de formation, ainsi qu'une pédagogie adaptée (période, périodicité, durée, contenu, etc.)	action réalisée	Reconduite de l'Action Territoriale Expérimentale (A.T.E) « Passerelle gens du voyage » par l'association PRISME sur Rennes-Métropole pour 2014/2015 (15 entrées en formation, 4 sorties prématurées pour 12 places équivalents temps plein). Formation ouverte aux adultes depuis 2013, 3 places ouvertes sur la cession 2013/2014. 10 places seront ouvertes à la formation 2014/2015 qui débute fin novembre.
- Mobiliser, préparer les jeunes pour leur permettre de se projeter dans les dispositifs de droit commun	action réalisée	Accompagnement des gens du voyage vers les acteurs de l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Mission Locale, Pôle Accueil Emploi et espace ressource emploi, SRO Pacé, etc.) et suivi permanent. Le partenariat fonctionne et les acteurs répondent présents.
- Mettre en place des actions de mobilisation spécifiques ponctuelles sur le terrain	action réalisée	- Des réunions d'information collective et des interventions des acteurs jeunesse sur le terrain du Gros Malhon ont été initiées (Mission Locale, 4bus, Présence de rue, etc.). - Intervention d'un animateur de rue du « Cercle Paul Bert » sur les terrains de Rennes - Des interventions dans le cadre des projets sociaux ont été mises en place sur le reste du département.
3/ - Favoriser la transmission professionnelle des parents vers les enfants	action non réalisée	Au regard des conditions de vie et des situations économiques précaires des voyageurs accompagnés, cet objectif est difficile à atteindre et mérite d'être questionné et redéfini. Il est difficile de reconnaître l'expérience professionnelle des gens du voyage lorsqu'elle a été transmise au sein de la cellule familiale de manière informelle sans être sanctionnée par une qualification ou une certification professionnelle.
- Prendre en compte la culture propre aux voyageurs		

Outils

Le mandatement d'organismes de formation

Pilote

La Mission locale

Bénéficiaires

Les gens du voyage en âge de travailler

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

Le Pôle emploi, la Mission locale, le Conseil général, le Conseil régional

Calendrier

La durée du schéma : 2012-2017

28. ACCOMPAGNER LES JEUNES DU VOYAGE VERS LES DISPOSITIFS DU DROIT COMMUN

Constat général

De nombreux jeunes sont éloignés de l'emploi et de la formation.

Objectif général

Faciliter l'entrée des jeunes du voyage dans les dispositifs du droit commun qui débouchent

sur des formations qualifiantes et/ou certifiantes et sur l'emploi

Objectifs opérationnels

- Mobiliser et préformer ces jeunes

- Accompagner les jeunes vers les dispositifs existants (type DRIP)

- Accompagner vers les partenaires dans une dynamique de continuité

Modalité de mise en œuvre	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
Orientation par la mission locale vers les actions mises en place dans le cadre du DRIP	action réalisée	
Outils Utiliser les prestations du DRIP Bretagne : - Prestation préparatoire à l'emploi - Prestation d'orientation professionnelle - Prestation pré-professionnalisation sectorielle - Prestation amélioration de l'expression écrite et orale	action réalisée	Après évaluation, la Mission Locale oriente les jeunes vers ces dispositifs (cf outils) lorsque les compétences du jeune le permettent (niveau, volonté, attitude, etc.). Dans ce cadre et suite à une orientation réalisée par la Mission Locale et le GIP AGV35, deux jeunes ont réalisé une PPI En amont ces entrées ont nécessité un accompagnement sur la durée (entre 1 mois et 1 an) lié à l'ouverture et la reconnaissance de droits pour la vie active (sécurité sociale, banque, recensement, document d'identité, etc.) et à la levée de freins familiaux.

Pilote

La Mission locale (financements État, Conseil régional, Conseil général, Europe, fonds CUCS,

fonds insertion RSA et FAJ)

Bénéficiaires

Les gens du voyage de 16 à 25 ans

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

Le Pôle emploi, le Conseil général, les centres de formation, la Mission locale, le GIP

AGV35

Calendrier

Expérimentation :

Septembre 2011 : choix d'un centre de formation, novembre 2011 : dépôt de la demande

(projet écrit)

Début novembre : lancement de l'action (marché public ou subventions à définir)

La durée du schéma : 2012-2017

29.FAVORISER L'EXERCICE LÉGAL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES GENS DU VOYAGE

Constat général

Du fait, entre autre, de leur faible niveau scolaire, les gens du voyage n'ont pas accès aux Validations des Acquis de l'Expérience (VAE), pourtant une majorité d'entre eux possèdent des compétences techniques acquises dans la sphère familiale notamment.

Objectif général

Rendre accessible les VAE en prenant en compte l'expérience professionnelle des voyageurs

Objectifs opérationnels

- Adapter les modalités de mise en oeuvre VAE au public des gens du voyage

- Favoriser l'exercice légal des professions types gens du voyage

Modalités de mise en oeuvre	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- Travailler avec l'AFPA et les gens du voyage sur la production de justificatifs d'expérience professionnelle	action non réalisée	L'entrée en V.A.E (Validation des Acquis de l'Expérience) nécessite plusieurs critères (3 ans d'expérience minimum, savoir lire et écrire, etc.) incompatibles avec le mode de vie de certains gens du voyage. Le constat est le même pour la C.M.A où les freins à l'accès aux formations sont nombreux pour le public des gens du voyage.
- Développer les formations en lecture et en écriture	action réalisée	- Un axe « remise à niveau » est mis en place dans le cadre de la formation PRISME sur Rennes Métropole pour acquérir les savoirs de base en français, mathématiques et géographie. - Au sein du C.P.L.S, le dispositif « compétence clef » est accessible, dans le cadre d'un accueil collectif, sur les territoires inscrits du département. Sur Rennes les cours de remise à niveau ont lieu sur le terrain des gens du voyage du Gros Malhon. - A l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), des cours de remise à niveau sont accessibles dans le cadre d'un accueil individuel. - Le GIP Agv35 travaille sur un programme de lutte contre l'illettrisme à l'échelle du département. Le GIP AGV35 et les animateurs locaux d'insertion communiquent, de façon continue, sur l'ensemble des formations accessibles dans le cadre du droit commun du département. Dans le cadre des projets sociaux, les territoires orientent vers des structures accompagnantes de droit commun.
- Orienter vers un organisme opérateur (formation)	action partiellement réalisée	Les gens du voyage ont été orientés vers des organismes tels que le C.L.P.S ou PRISME.
- Lancer un appel d'offre auprès des organismes de formation	action partiellement réalisée	Dans le cadre du Groupe Solidarité Emploi (G.S.E), un groupe de travail regroupant, la Maison de l'emploi et de la formation (MEEF), la Mission Locale, les animateurs locaux d'insertion (ALI), etc., a été mis en place pour travailler sur l'insertion professionnelle des gens du voyage. Les membres du groupe travaillent sur un contenu de formation et une articulation entre différentes formations à proposer aux gens du voyage. Des rencontres avec les chantiers d'insertion et les entreprises intermédiaires d'insertion ont été organisées. Les modalités de stage (durée de formation, saisonnalité, etc.) proposées par les organismes de formation ne sont pas adaptées aux gens du voyage.
- Développer l'accès aux VAE vers le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et/ou vers le diplôme	action non réalisée	Difficultés à se mettre en relation avec un référent formation à l'AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes)
- Utiliser les chèques validation (Conseil régional), qui permettent de financer les démarches VAE lorsque les autres dispositifs financeurs ne s'appliquent pas	action non réalisée	

Pilotes

Le Conseil régional, et l'État

Bénéficiaires

Les gens du voyage souhaitant valider leurs acquis afin d'obtenir un diplôme ou un CQP

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

L'AFPA, la DIRECCTE, le GREF, le GIP AGV35

Calendrier

La durée du schéma : 2012-2017

30. ACCOMPAGNER CEUX QUI LE SOUHAITENT VERS L'EMPLOI SALARIÉ

Constat général

Les gens du voyage sont éloignés de l'emploi salarié et méconnaissent l'environnement professionnel.

Objectif général

Faciliter l'accès à l'emploi salarié

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'entrée et le maintien dans le dispositif d'accompagnement vers l'emploi
- Aider les demandeurs d'emploi à rester inscrits à Pôle emploi
- Informer sur les missions courtes (du type intérim) adaptées au mode de vie des gens du voyage
- Permettre une meilleure lisibilité des annonces pour les voyageurs (utiliser un support papier par exemple)

Modalités de mise en oeuvre	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- Créer un guide adapté sur les procédures d'accès à l'emploi (procédures, comment réaliser un CV ou une lettre de motivation, etc.)	action non réalisée	Action non engagée à ce jour
- Créer des outils d'aide pour les inscrits au Pôle emploi (calendrier rappelant l'obligation mensuelle d'actualisation par exemple)	action non réalisée	Action non engagée à ce jour
- Informer les gens du voyage sur les avantages liés à une inscription Pôle emploi (ouverture des droits RSA activité, pour la création d'une entreprise possibilité d'obtenir le versement d'un capital Assédict)	action réalisée	Les gens du voyage sont régulièrement informés par les professionnels du GIP AGV35. Les professionnels du département ont été informés dans le cadre de la présentation du Schéma d'accueil aux Agences Départementales (A.D) et aux Centres Départementaux d'Action Sociale (C.D.A.S). Des interventions ont été réalisées dans le cadre des projets sociaux sur le reste du département
- Amener vers les structures existantes telles que les médiathèques et les ateliers Pôle emploi (création d'un CV, comment candidater, comment se présenter, etc.)	action réalisée	Les professionnels du GIP AGV35 accompagnent régulièrement les gens du voyage vers les structures existantes (espaces ressources emploi). Les professionnels du département dans le cadre des projets sociaux amènent vers les dispositifs dans le cadre du droit commun.
- Utiliser les référents et les gestionnaires des aires d'accueil comme personnes relais pour diffuser l'information sur les aires	action partiellement réalisée	Cette action concerne peu de familles qui sont autonomes.
- Avoir un relais Pôle emploi et sur les Points Accueil Emploi (PAE)	action partiellement réalisée	
- Mise en place de parrains (cf associations concernées telle que la fondation « Agir contre l'exclusion ») afin de favoriser l'accompagnement personnalisé des gens du voyage vers l'emploi	action non réalisée	Action non engagée à ce jour.

Pilotes

Le Pôle emploi pour l'accompagnement des voyageurs, la Mission locale, le GIP AGV35 (pour la création du guide et la mise en place des outils)

Bénéficiaires

les gens du voyage de plus de 16 ans

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

Les agences intérim, les PAE

Calendrier

La durée du schéma : 2012-2017

31. PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DE MIEUX CONNAÎTRE LA CULTURE, LES CODES, LES SPÉCIFICITÉS ET LES MODES DE VIE DES GENS DU VOYAGE

Constat général

Les professionnels chargés de l'accompagnement vers l'emploi peuvent méconnaître la culture et le mode de vie des gens du voyage.

Objectif général

Mieux connaître pour mieux comprendre et faciliter l'accompagnement des gens du voyage vers l'emploi

Objectifs opérationnels

- Sensibiliser, former et informer les professionnels sur la culture, les codes, les spécificités, et les modes de vie des gens du voyage afin de faciliter l'accompagnement
- Développer les réseaux et le partenariat

Modalités de mise en oeuvre	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- Proposer et organiser des journées d'information (cibler en priorité les institutions peu identifiées)	action réalisée	Des séances d'information, le plus souvent à la demande des professionnels, ont été proposées aux PAE, au Service solidarité de Saint-Jacques et au CIAS de Mordelles.
- Communiquer sur les interventions possibles (journées de formation)	action non réalisée	En cours de réflexion. L'ensemble des formations possibles seront recensées sur le site internet Agv35
- Mettre en place et identifier des professionnels référents dans les institutions (agences départementales, mairies, diverses institutions -préfectures par exemple-) Définir le rôle de ces référents (coordinateur, relais, diffuseur d'information, connaissance des réseaux, veille, etc.)	action partiellement réalisée	Les institutions ont identifié des professionnels référents sur la question « gens du voyage ». Le rôle de ces référents n'est pas toujours bien défini, et lorsqu'il l'est ne fonctionne pas toujours.
- Diffuser les outils d'information existants	action réalisée	
- Utiliser les référents « projets sociaux » ou les agents de développement des territoires		
- Prendre en compte la demande des gens du voyage en retraçant l'ensemble des institutions où les gens du voyage ont rencontré des difficultés. Par la suite proposer des formations ou de l'information à ces partenaires (en particulier aux institutions peu identifiées et/ou ayant rencontré des difficultés sur l'accueil et l'accompagnement du public)	action non réalisée	

Outils

- Les organismes de formation (type FNASAT)
- Les agences départementales
- Les outils d'information : livret, guide, etc...
- Site internet [AGV35](#)

Pilotes

- Les organismes de formation (type FNASAT)
- Les agences départementales
- Les outils d'information : livret, guide, etc...
- Site internet [AGV35](#)

Bénéficiaires

Les institutions en lien avec les gens du voyage (identifier les structures et cibler celles qui ne sont pas en contact avec le GIP AGV35 et qui ne bénéficient pas de réseau et d'information sur la question des gens du voyage), le GIP AGV35

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

Le MRAP, la HALDE, la FNASAT et les organismes formateurs, les référents des structures en lien avec les gens du voyage

Calendrier

La durée du schéma : 2012-2017